

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

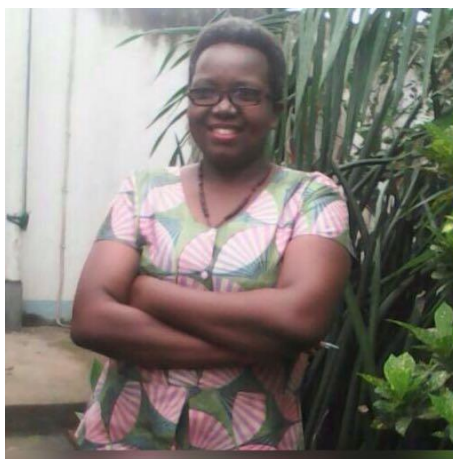
Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°132 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 15 au 21 octobre 2018



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 21 octobre 2018, au moins 499 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES	PAGES
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	3
<i>0. INTRODUCTION</i>	4
<i>I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME</i>	5
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i>	5
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	5
<i>I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES</i>	5
<i>I.3.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES ADMINISTRATIFS ET DES IMBONERAKURE</i>	5
<i>I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS</i>	6
<i>II. FAITS SECURITAIRES</i>	6
<i>III. CONCLUSION</i>	8

SIGLES ET ABREVIATIONS

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

ECOFO : *Ecole Fondamentale*

FAB : *Forces Armées Burundaises*

FDNB : *Force de Défense Nationale du Burundi*

FNL : *Front National de Libération*

OPJ : *Officier de Police Judiciaire*

PM : *Police Militaire*

PMPA : *Partis et Mouvements Politiques Armés*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit: au moins 9 personnes tuées dont 2 cadavres retrouvés, 1 personne enlevée, 1 torturée et 3 arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes, figure 1 femme tuée.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des policiers et des administratifs sont pointés du doigt comme étant les présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tuerie, d'enlèvement, de torture et d'arrestation arbitraire dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza.

I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Une personne tuée en zone urbaine de Buterere, Bujumbura Mairie

En date du 17 octobre 2018, vers 18 heures, au quartier Mubone, zone urbaine de Buterere, Bujumbura Mairie, Romain Kadogeza a été fusillé par des gens non identifiés à l'aide d'un pistolet. Selon des sources sur place, la victime venait de la zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural et elle rentrait chez elle à Kamenge, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie.

Une personne tuée en commune Rugazi, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 octobre 2018 indique qu'en date du 12 octobre 2018, vers 19 heures, sur la sous-colline Nyarunazi, colline Butavuka, zone Muzinda, commune Rugazi, province Bubanza, Salvator Ruriryano, cultivateur, âgé de 55 ans, membre du parti FNL, aile d'Agathon Rwaso, a été tué par des gens non identifiés à l'aide des machettes. Selon des sources sur place, un groupe d'hommes armés de machettes a tendu une embuscade à la victime, Salvator Ruriryano qui rentrait à la maison. Deux personnes ont été arrêtées pour des raisons d'enquêtes.

Un corps sans vie retrouvé en commune Matana, province Bururi

En date du 18 octobre 2018, un corps sans vie d'un homme du nom de Sindayigaya alias Muda, âgé de 49 ans, cultivateur de la localité Nkendo, colline et commune Matana, province Bururi a été découvert le matin en bas du Lycée Rubanga sur la même colline. Selon des sources sur place, le corps présentait des traces de coups de poignards. Selon les mêmes sources, les présumés auteurs n'ont pas été identifiés.

I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

Une personne enlevée en commune Muha, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 octobre 2018 indique qu'en date du 7 octobre 2018, vers 8 heures du matin, Sergent Major Lucien Ntakarutimana alias Mututere (Tout terrain) a été enlevé au quartier III, zone urbaine de Musaga, commune Muha, Bujumbura Mairie par des gens non identifiés après avoir répondu à un appel téléphonique du numéro +25779339745 de Pascal Hakizimana alias Nyangoma, agent de la PM. Selon des sources sur place, la victime était PMPA et affectée à l'état-major de la FDNB.

I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES ADMINISTRATIFS ET DES IMBONERAKURE

Une personne torturée en commune Rango, province Kayanza

En date du 20 octobre 2018, sur la colline et commune Rango, province Kayanza, Bernard Kana, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwaso, a été tabassé par deux Imbonerakure, Roger et Tunga surnommé Gisage, en compagnie d'Angelo, chef de zone Rango. Selon des sources sur place, ils l'accusaient de n'avoir pas voulu cotiser pour la construction de la permanence du parti CNDD-FDD

sur cette colline. Ils l'ont aussi accusé d'avoir insulté les autorités et l'ont fait payer une amende de 75 000 fbu. Il a dû vendre son porc pour payer cette somme.

I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS

Une personne arrêtée en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 20 octobre 2018, André Habiyaemye, âgé de 32 ans et membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, habitant à la deuxième transversale Nyamitanga, zone Ndava, commune Buganda, province Cibitoke, a été arrêté par des jeunes Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime était accusée de complicité avec des rebelles qui ont attaqué une position militaire de Ndava en commune Buganda en date du 19 octobre 2018. Selon les mêmes sources, la victime a été incarcérée au cachot du poste de police de la commune Buganda.

Deux personnes arrêtées en commune Rusaka, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 octobre 2018 indique qu'en date du 14 octobre 2018, vers 15 heures, sur la colline Bunyange, commune Rusaka, province Mwaro, Kwizera alias Ketos, âgé de 19 ans, membre du parti FNL, aile d'Agathon Rwasa a été arrêté par l'administrateur communal accompagné par 2 policiers et 2 Imbonerakure. Selon des sources sur place, Kwizera portait un tricot militaire de son grand frère retraité ex FAB et s'est dirigé vers le centre Rusaka. Arrivé sur la colline Gikebuka à 2 km de chez lui, il a été arrêté et conduit au cachot communal. Il a été accusé de revenir des formations militaires du Rwanda. Le 15 octobre 2018, dans l'avant midi, Salvator Budigoma, représentant communal du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, ancien membre du parti CNDD-FDD et professeur à l'ECOFO Bukwavu lui a apporté de la nourriture et il a été arrêté par un policier nommé Bakunda sur l'ordre de l'OPJ qui l'accusait de complicité dans le recrutement des rebelles. Selon les memes sources, les deux victimes sont détenus au commissariat provincial de Mwaro.

II. FAITS SECURITAIRES

Cinq personnes tuées et 7 autres blessées en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 19 octobre 2018, vers 22 heures, sur la colline Nyamitanga, zone Ndava, commune Buganda, province Cibitoke, des hommes armés non identifiés ont attaqué une position militaire. Selon des sources sur place, 5 militaires ont été tués et 7 autres blessés.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Gitega

Dans la matinée du 17 octobre 2018, un corps sans vie de Pascasie Banyiyezako, âgée de 60 ans, résidant sur la colline Butamuheba, zone Mungwa, commune et province Gitega a été retrouvé au fond d'une falaise. Selon des sources sur place, la victime qui venait d'un bistrot le 16 octobre 2018, vers 22 heures a succombé à ces blessures.

Une personne blessée en commune Bukinanyana, province Cibitoke

En date du 15 octobre 2018, vers 2 heures du matin, sur la colline Taba, zone Masango, commune Bukinanyana, province Cibitoke, Eric Kubwimana, commerçant de vaches a été attaqué et blessé

grièvement à la main par un groupe d'hommes non identifiés armés de 3 fusils en tenue civile. Selon des sources sur place, les présumés auteurs lui ont pris une somme de 800.000 fbu. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au centre de santé Masango.

Persécution des personnes déplacées en commune Ruhororo, province Ngozi

En date du 17 octobre 2018, au site de déplacés de Ruhororo, commune Ruhororo, province Ngozi, Mamerthe Birukundi, administrateur de cette commune a organisé une réunion aux membres du parti CNDD-FDD vivant dans ce site, créé depuis la crise de 1993. Selon des sources sur place, au cours de cette réunion, elle a ordonné d'aller annoncer que quiconque ne sera pas capable de payer 500 000 fbu par parcelle occupée devra retourner sur sa colline d'origine. Selon les mêmes sources, l'administrateur qui habite également ce site, a donné l'exemple en payant 500 000 fbu à une personne dite propriétaire de la parcelle qu'elle occupe. En outre, elle a influencé 2 déplacés membres du parti CNDD-FDD dont Ndikumana Venant alias Drogué qui ont également payé les 500 000 fbu aux personnes dites propriétaires des parcelles. Cet administrateur communal avait tenu une réunion à l'intention de tous les déplacés en date du 24 septembre 2018 pour leur annoncer qu'ils devront quitter ce site et retourner sur leurs collines d'origine.

III. CONCLUSION

Des allégations de violations et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des cas de tuerie, d'enlèvement et/ou de disparition forcée, de torture, d'arrestation arbitraire et illégale ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.